

Bonjour à toutes et à tous.

Je vous invite tout d'abord à observer une minute de silence pour celles et ceux qui sont disparus au cours de la saison écoulée. Je pense plus particulièrement à Edmond Richard (ancien Président Provincial), à Michel Noppens (Secrétaire Honoraire LFFS) à Osval Sambon (arbitre) ainsi qu'aux joueurs Gaëtan Delwart (MFC Fraire), Philippe Scieur (Fous Fighters Walcourt), Loïc Pigneur (BF Dinant), Kevin Pocet (MFC Hanzinelle) et Gaël Wilmart (Panda Yvoir).

Je ne vais pas m'étendre en détails sur les conclusions sportives de cette saison.

Je laisse pour cela, le soin au Secrétaire Provincial et aux présidents de Commission de vous en faire part.

Je vous propose d'attirer votre attention sur quelques points positifs ou négatifs ayant émaillés cette saison.

### **Commençons par le négatif :**

- tout d'abord, la problématique de la violence sur le terrain

- 68 rapports d'arbitres (par rapport à 72 en 2006 / 93 en 2005)
- 4 suspensions préventives - agressions arbitres (par rapport à 4 en 2006 / 20 en 2005)
- 2 suspensions de 1 an ou plus (par rapport à 4 en 2006 / 9 en 2005)
- 1 suspension illimitée avec min 3 ans (par rapport à 1 en 2006 / 3 en 2005)

Les chiffres sont stables après la poussée de violence de la saison 2004-2005.

Bien que le nombre de cartes rouges soit en diminution (38 contre 49 la saison dernière : - 25 %), le nombre d'exclusions directes est stable 22 contre 26.

Cette saison a vu la mise en place d'une première mesure de lutte contre la violence : la semaine de suspension à 2 cartes jaunes et non plus 3. Cette mesure se veut dissuasive.

Je vous avais promis de faire le bilan de cette mesure à l'issue de la saison.

L'effet est immédiat : 467 cartes jaunes avec 83 semaines de suspension (2 CJ) contre 420 cartes jaunes la saison dernière avec 25 semaines de suspension (3 CJ). La différence est significative !

Aux joueurs et dirigeants d'en tenir compte à l'avenir, car nous nous devons de protéger le beau jeu, protéger les joueurs ainsi que les arbitres.

La violence sur les terrains : peut-être un phénomène de société mais qui, comme je le rappelais la saison dernière, n'a pas sa place sur les terrains de foot en salle !

- Je me dois également de souligner le nombre important de forfaits généraux (12) en cours de saison.

### **En demi teinte :**

- la situation des clubs namurois en nationale : cette saison est en amélioration par rapport à la précédente qui avait vu 3 clubs namurois en position de « descendant »

En N1 et N2, les clubs de MF Namur, MFC Natoye et Sporting Auvélais ont effectué un championnat honorable, terminant dans le ventre mou du classement

En N3, nos représentants s'en sont tirés honorablement ; BS Anhee et BF Dinant terminant respectivement à la 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> places.

Nous devons cependant déplorer la descente en Provinciale de Mini Star Jemeppe qui fêtait cette saison ses 25 ans d'existence. Un fameux bail !

## Le positif :

- Je voudrais donner une mention spéciale aux clubs de
  - MF Namur. Décidément, la Coupe de Belgique réussit bien aux Namurois car après BS Anhée la saison dernière qui n'a échoué qu'en demi-finale, le MF Namur a réalisé cette saison un parcours sans faute. Ce parcours l'a mené jusqu'à la victoire en finale de la Coupe de Belgique ! Et ce, 10 ans après les victoires du FCS Sambreville en 1997 et de Hode Sambreville en 1999. Encore bravo au MF Namur et à Majid Sbaa qui a terminé 2<sup>ème</sup> meilleur buteur de N1.
  - MFC Clermont : Champion en P1, Champion en P3B, Champion en Cadets, Vainqueur de la Coupe Séniors, Finaliste de la Coupe Réserves et Finaliste de la Coupe Cadets. Fameuse moisson ! Encore bravo à eux et à leur fervents et bruyants supporters !
  - Deportivo Neffe : Vainqueur de la Coupe des Réserves
  - ARCN Namur qui accède à la P2 après 2 montées successives
- Après Andenne l'année dernière, un autre élément de satisfaction est l'organisation des Finales de Coupes Provinciales, qui se sont déroulées dans les nouvelles installations de Philippeville. Cette année, nous avons innové en combinant la toute nouvelle Coupe des Jeunes avec les Coupes Provinciales. A renouveler l'année prochaine, de l'avis général ! C'était un beau succès avec la Sélection Provinciale et l'infatigable JP Delforge à la barre de l'organisation.

Cette saison, je voudrais mettre en avant 2 clubs au niveau des jeunes :

BF Dinant : champion provincial en Préminimes et Cadets mais également en Coupe Jeunes Cadets et Scolaires!

Suivi de près par Inter Namèche 83 avec 1 titre et 2 coupes

Encore bravo pour votre dévouement envers les jeunes !

- Toujours chez les jeunes, en Finales Ligue, saluons
  - La Sélection Provinciale Espoirs, vice championne francophone et qui échoua à 1 point du Brabant.
  - La Sélection Provinciale Juniors, également vice championne francophone.
  - Un grand merci à Grazziano, Romano et Jean-Pierre pour leur travail !
- Cette saison a connu un engouement particulier pour le Championnat Vétérans. Pas moins de 6 clubs ont participé à ce mini championnat. Du jamais vu ! La saison prochaine, nous comptons débiter ce championnat en même temps que le Championnat Jeunes. Invitation aux 35 ans et plus !
- Notre corps arbitral provincial est stable avec actuellement 25 arbitres plus 3 nationaux. Un effort de fond est donc toujours nécessaire !  
Cependant, une note positive : au niveau du Championnat Jeunes, presque toutes les rencontres ont été arbitrées.
- Je voudrais également saluer le succès sans cesse grandissant de notre site Internet ([www.fesnamur.be](http://www.fesnamur.be)) .
  - 10.000 visites après 6 mois
  - 33.000 visites durant la saison 2004-2005
  - 57.000 visites durant la saison 2005-2006
  - 82.000 visites durant cette saison soit une augmentation de 45 % par rapport à la saison précédente
  - Nous avons passé fin mai le cap des 180.000 visites depuis la création du site.

Un grand merci à notre Webmaster, Jean-Pierre Delforge.

- Je vous invite également à donner priorité à l'envoi d'e-mail au Secrétaire provincial plutôt que le téléphone.

## **Pour conclure, quelques informations complémentaires pour la future saison :**

- Tout d'abord, Jean Scheers, Président de la CPA, vous entretiendra un peu plus tard des quelques adaptations qui interviendront au niveau règles du jeu pour la saison prochaine.
- Jean-Pierre Delforge, Président de la LFFS, vous entretiendra également sur les adaptations décidées par le Conseil de Ligue.
- René Burton, Secrétaire Provincial, vous parlera des exigences financières relatives à cette nouvelle saison
- Enfin, l'organisation du prochain championnat.

Afin d'améliorer l'organisation du championnat et afin de réduire le nombre impressionnant de modifications au calendrier qui interviennent dans les semaines qui suivent sa parution fin août, le CEP a décidé d'adapter le formulaire d'inscription des clubs au championnat.

Tout d'abord, chaque club devra faire remplir par son gestionnaire de salle, une annexe au formulaire d'inscription dans le but de valider les données de réservations de salle reprises sur celui-ci. Le Secrétaire Provincial devant faire face depuis de nombreuses années à d'incessants changements ou erreurs de formulaire, nous ne pouvions rester sans réaction à ce sujet. Le nouveau formulaire est depuis un certain temps à votre disposition sur le site de la LFFS Namur.

D'autre part, je me dois de revenir sur un point relatif à l'organisation des compétitions et aux règlements qui les régissent.

Il serait temps que les incessantes mises en doute de la bonne foi de certains membres cessent ! Certes, l'erreur est humaine et nous nous devons de tirer les leçons de certaines situations vécues cette saison, dont les instances provinciales sont en partie responsables. Je pense plus particulièrement à certaines erreurs dans les classements en fin de saison, situation dommageable pour certains clubs. Ces erreurs ne peuvent se reproduire à l'avenir. Un double contrôle des résultats et des classements sera d'ailleurs mis en place dès la saison prochaine. Il en va de notre crédibilité vis-à-vis de vous, les clubs. Mais, je peux vous assurer que chaque membre des instances œuvre pour le bien des clubs et ce dans un esprit de justice et d'équité. Les règlements sont là pour régir les compétitions et dans 99 % des cas ne doivent être sujet à des interprétations abusives dont il est évident qu'elles sont en contradiction avec l'esprit des textes. Une formulation peut parfois être précisée. C'est la raison pour laquelle, chaque saison, des adaptations cosmétiques des textes sont soumises à votre approbation. Mais notre mission principale et qui doit occuper toute notre énergie est l'organisation de notre sport favori et non de s'époumoner dans des luttes qui s'apparentent plus à des cours de tribunaux qu'à des instances en charge de la gestion du Football en Salle !

Dans cet esprit, il est demandé à chaque club de nous fournir une adresse e-mail.

Celle-ci sera celle du CQ du club, à défaut, celle d'un des membres repris sur l'engagement solidaire. En l'absence d'une adresse e-mail, l'inscription du club sera refusée !

Nous devons faire face à trop de contestations de clubs pour non réception de courrier officiel transmis par la Poste.

Dès la saison prochaine, une copie de tout courrier officiel sera transmise à l'adresse e-mail fournie par le club. Aucune contestation ne sera plus possible, les clubs ayant reçu tout courrier par une double voie de transmission.

Je voudrais enfin remercier les membres du CEP et des 4 commissions pour le travail fourni au cours de la saison.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes vacances, en espérant vous retrouver le vendredi 31 août pour la remise des calendriers et en pleine forme dès le lundi 03 septembre pour la reprise du Championnat Provincial et ce, dans un esprit positif sur et autour des terrains.

Jacques Lefebvre  
Président LFFS Namur